
ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Séance du jeudi 23 mai 2013, à 20h15, salle bourgeoisiale

Présidence :

M. Roger Brodard, syndic

Présents-es :

pour la Commune de Romont :

**M. Christian Deillon, Vice-Syndic, Directeur du dicastère finances/économie
M. Hans Käser, Conseiller communal, Directeur du dicastère domaines/bâtiments/forêts**

pour la Bourgeoisie :

**18 citoyens et citoyennes actifs-ves bourgeois-es de la Commune de Romont sur 239
convoqués-es.**

Excusés-es :

pour la Bourgeoisie :

**M. Eduardo Donoso Caucoto - Mme Hilda Donoso Caucoto - M. Angelo Caligiuri - Mme
Pascaline Caligiuri - M. Erdogan Alkan - Mme Lyliam Pittet - M. Didier Pittet - M. Nicolas
Grand - Mme Yvette Grand - Mme Najet Khouadja - M. Raouf Khouadja - Mme Josiane
Lagrange - M. José Sanmartin - M. Giancarlo Ceru - Mme Elisabeth Tchalovski - M. Javier
Lopez - M. Yves Ayer - Mme Sylvie De Brito - M. Domingos De Brito - Mme Bonnie De Brito -
Mme Liliane Cornu - M. Claude-Eric Ayer**

Rédacteur :

M. Yves Bard, secrétaire communal.

Dactylo :

Mme Hélène Pittet, secrétaire.

En préambule

Ouverture de l'assemblée

S.2013.05.23 ASSBOU En sa qualité de Président de l'Assemblée bourgeoisiale, M. Roger Brodard, Syndic, salue les Bourgeoises et Bourgeois de notre Ville et déclare cette assemblée ouverte. Celle-ci a été convoquée selon les dispositions de la LCo, soit par affichage aux piliers publics, publication dans la Feuille Officielle, convocation personnelle datée du 06.05.2013 et sonnerie de la cloche no 6 de la Collégiale.

M. le Président nomme deux scrutateurs, soit M. Claude Ayer et M. Charles Mussilier qui indiquent la présence de 18 personnes à cette assemblée, sur les 239 convoqués.

Accueil

S.2013.05.23 ASSBOU M. le Syndic s'exprime en ces termes :

"En préambule, au nom de la Commune et de la Bourgeoisie, j'adresse mes sincères condoléances à M. Jean-Denis Cornu, Président de la Commission bourgeoisiale, suite au décès de son frère, M. Joseph Cornu.

*Monsieur le Président,
Chères Bourgeoises, Chers Bourgeois,
Chers Collègues du Conseil communal,*

Le printemps est parmi nous, mais je crois qu'il n'a pas encore pris son envol. La fraîcheur ambiante n'empêche pourtant pas la bonne humeur. Loin s'en faut, tant la situation financière de la rénovation de l'Eglise de l'Ancien Couvent des Capucins est saine, foi de Président.

Cette vénérable bâtisse amène aussi son lot d'obligations, notamment avec la mise aux normes des locaux loués à la crèche-garderie "Casse-Noisettes". Pour terminer, les comptes 2012 étant bénéficiaires, je suis certain que vous passerez une excellente soirée dans la chaleur de cette salle bourgeoisiale."

Sans perdre de temps, M. le Syndic passe immédiatement au point 2 de l'ordre du jour.

Ordre du jour

- S.2013.05.23 ASSBOU
1. Accueil.
 2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 6 décembre 2012.
 3. Comptes 2012 :
 - 3.1 Ancien Couvent des Capucins : situation financière.
 4. Demande de crédit extraordinaire pour la mise aux normes SEJ/ECAB des locaux loués à la crèche-garderie "Casse-Noisettes".
 5. Divers.

Mis au vote, cet ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Examen des objets

2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 6 décembre 2012

S.2013.05.23 ASSBOU M. le Secrétaire communal donne lecture de ce procès-verbal qui est ensuite mis au vote. Ne suscitant aucune remarque, **il est approuvé à l'unanimité.**

3. Comptes 2012

S.2013.05.23 ASSBOU M. Roger Brodard, Syndic, passe ensuite la parole à M. Christian Deillon, Vice-Syndic, Directeur du dicastère des finances, afin qu'il apporte quelques commentaires aux comptes 2012.

Comptes des investissements :

Les rubriques figurant au chapitre des comptes des investissements concernent exclusivement l'Eglise de l'Ancien Couvent des Capucins. Pour mémoire, le total des crédits votés s'élève à CHF 814'000.- et les dépenses effectuées se montent au total à CHF 810'992.90, comme indiqué en fin de document, sous la rubrique "Gestion des crédits votés". Pour l'exercice 2012, CHF 80'047.10 ont été dépensés pour la rénovation de l'Eglise. Au niveau des recettes, CHF 120'637.00 de subventions et CHF 14'750.- de dons ont été comptabilisés.

Comptes de fonctionnement

Le résultat du compte de fonctionnement est équilibré, alors que le budget prévoyait un léger bénéfice de CHF 1'233.-.

A l'examen de détail, on constate :

◦ **Poste 020.300.0 Frais de la Commission bourgeoisiale**

Les frais de la Commission bourgeoisiale ont été inférieurs de 25 % par rapport au budget, quand bien même celle-ci et son président ont déployé une activité intense pour la mise au point des détails finaux liés à la sonorisation, aux réceptions et organisations en lien avec la location de l'Ancien Couvent des Capucins.

◦ **Poste 020.317.0 Frais de réception**

Un don spécial de CHF 2'000.- octroyé à la crèche-garderie "Casse-Noisettes" pour son 20ème anniversaire a été prélevé sur "les frais de réception".

◦ **Poste 940.312.0 Eau/chauffage/électricité de l'Ancien Couvent des Capucins**

Les charges de chauffage et d'électricité ont été sensiblement supérieures au budget. Si la consommation effective a été de 20'970 l au lieu des 22'000 l prévus, c'est plutôt le prix du fuel qui est responsable de cette hausse des charges. Nos prévisions tablaient sur CHF 90.00 les 100 litres alors que le prix payé fut de CHF 102.34/100 litres.

◦ **Poste 940.314.0 Entretien de l'Ancien Couvent des Capucins**

L'entretien de ce bâtiment s'est vu grevé d'une charge occasionnée par un rafraîchissement des locaux utilisés précédemment par le centre de jeunesse et loués aujourd'hui à la crèche-garderie "Casse-Noisettes". A noter que la Commune a participé à ces frais à hauteur de CHF 1'235.-.

◦ **Poste 940.314.1 Entretien de la ferme des Rochettes-Dessus**

Il s'agit du changement des fenêtres et la dépense est conforme au budget. Il s'agit de noter ici que ce changement des fenêtres est entièrement comptabilisé en entretien et ainsi amorti sur un seul exercice, ce qui explique en grande partie la diminution de bénéfice.

◦ **Poste 940.314.2 Entretien de la ferme des Rochettes-Dessous**

On peut relever que la dépense de CHF 5'000.- prévue pour l'étude de la création d'un second appartement n'a pas été utilisée. Le montant global a cependant été dépensé, en raison de la réparation d'une conduite d'eau. L'essentiel de ces frais a été remboursé par l'assurance, comme on le voit au poste 940.435.0.

◦ **Chapitre 95 Gérance de la fortune et des dettes**

Aux amortissements obligatoires prévus de CHF 5'000.- s'ajoutent des amortissements supplémentaires pour un montant de CHF 6'530.-. Si l'on considère le bénéfice avant amortissement tel qu'il apparaît sur le graphique "Evolution du bénéfice", on peut être interpellé par la chute de ce résultat. Il faut cependant rappeler les éléments suivants :

- le changement des fenêtres de la ferme des "Rochettes-Dessus" a été entièrement ventilé en entretien, ceci pour CHF 25'000.-;

- certains frais liés à l'administration générale, que ce soit les indemnités de la Commission bourgeoisiale ou les frais de réception, ont un caractère exceptionnel; ces dépenses sont plus élevées de quelque CHF 9'000.- par rapport au budget "ordinaire".

Ainsi, si l'on rajoute ces montants au bénéfice avant amortissement, on se retrouve avec un résultat d'env. CHF 45'000.- correspondant à la moyenne de ces dernières années.

• **Bilan**

Le montant total du bilan s'élève à CHF 1'979'501.43 et la fortune reste inchangée à CHF 1'183'665.13. On peut relever une nouvelle fois que les réserves latentes sont importantes, avec une estimation très basse des parcelles et des bâtiments appartenant à la Bourgeoisie.

M. Deillon donne lecture du rapport de l'Organe de révision MCM Conseil Global (cf annexe no I), recommandant d'approuver les comptes annuels 2012.

Suite à cette présentation de M. le Vice-Syndic, Mme Angelina Despotovic pose la question de savoir si la Bourgeoisie dispose de terrains à bâtir à vendre. Il lui est répondu par la négative. Elle est ainsi invitée à contacter les éventuels promoteurs privés.

Ces comptes ne suscitant aucune autre intervention, **M. le Président les soumet au vote de l'Assemblée, qui les approuve à l'unanimité.**

3.1. Ancien Couvent des Capucins : situation financière

S.2013.05.23 ASSBOU M. Roger Brodard passe ensuite la parole à M. Jean-Denis Cornu, Président de la Commission bourgeoisiale, pour la présentation de cet objet.

Au moyen d'une présentation par beamer (cf annexe no II), M. Cornu donne lecture du décompte final relatif à la réfection de l'Eglise des Capucins. Le coût total s'élève à CHF 810'992.90, alors que le budget était de CHF 821'520.-, soit une différence de CHF 10'527.10.

Il donne quelques explications complémentaires concernant les différents postes et justifie les divers dépassements de la manière suivante :

1. Travaux préparatoires

Intertechnic Giroud, ingénieur

Le surcoût de CHF 2'000.- s'explique par la complexité du chauffage découverte en cours de chantier et par la répartition de l'alimentation pour la partie extérieure de l'église dans le bâtiment appelé "l'ancienne menuiserie".

Analyse acoustique par l'Entreprise Acustica

La somme de CHF 2'723.35 n'était pas prévue au départ mais a été jugée nécessaire pour garantir le maintien de la qualité acoustique existante.

2. Bâtiment (nef, chœur)

Groupe E

Le supplément de CHF 16'835.30 s'explique de la manière suivante :

- travaux de raccordement du chauffage sous-estimés : CHF 6'000.-;
- câblage de la sonorisation + alimentation : CHF 2'500.-;
- éclairage secours;
- équipement du WIFI de base : CHF 1'600.-;
- raccordement de la gâche électrique de la porte d'entrée;
- alimentation de l'écran;
- installation d'une boîte au sol avec prise dans le chœur.

Billod SA

La somme de CHF 5'400.- a été nécessaire afin d'acquérir un bloc de ventilation qui a été installé dans le meuble à gauche en entrant dans l'église en remplacement de l'installation existante se situant dans le canal sous l'allée principale.

Dumas Peinture

Le supplément de CHF 16'700.- se justifie de la manière suivante :

- application de la peinture à la brosse et non au rouleau pour l'ensemble des murs; cette décision a été prise en cours de chantier;
- embrasures et moulures des corniches, travaux non attribués au départ;
- divers travaux en régie.

Rohner Peter, architecte

Les frais d'architecture sont de CHF 24'000.- plus élevés, en raison :

- d'une estimation des heures trop basse lors du devis et lors de la décision du paiement à l'heure;
- pour tenir compte que l'architecte a accepté un rabais de 10 % de son tarif-horaire;
- que l'offre de départ estimative était de CHF 40'000.- contre un total de CHF 64'000.-, ce qui équivaut à un taux d'honoraires de 9 % sur l'ensemble des travaux.

En guise de conclusion, M. Cornu remercie toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la réfection de l'Eglise des Capucins et plus particulièrement l'architecte, M. Rohner ainsi que M. Pierre Décrind, Secrétaire communal adjoint.

4. Demande de crédit extraordinaire de CHF 81'000.- pour la mise aux normes SEJ/ECAB des locaux loés à la crèche-garderie "Casse-Noisettes"

S.2013.05.23 ASSBOU M. Roger Brordard cède la parole à M. Hans Käser, Conseiller communal, Directeur du dicastère des bâtiments, pour la présentation de cette demande de crédit extraordinaire.

M. Käser rappelle que, dans le courant 2012, l'ECAB (Etablissement Cantonal d'Assurance des Bâtiments) ainsi que le SEJ (Service de l'Enfance et de la Jeunesse) ont procédé à une inspection du bâtiment abritant la crèche-garderie "Casse-Noisettes". Des rapports établis par l'ECAB et le SEJ, il est ressorti que toute une série de mesures devaient être entreprises pour répondre aux normes de ces services.

◦ Exigences SEJ :

- sécurisation des accès extérieurs; extension en hauteur des barrières et treillis;
- changement du sol, matière usée et non adéquate pour des enfants en bas âge.

◦ Exigences ECAB :

- sécurisation des voies d'évacuation, mise en place des portes de type EI30 anti-feu, doublage des deux escaliers en bois qui seront revêtus d'un matériau entravant la propagation du feu EI30;
- accès au sous-sol et au galetas fermé par des portes coupe-feu EI30;
- cour intérieure, adaptation de l'accès pour permettre au camion-échelle des pompiers d'accéder à l'arrière du bâtiment;
- mise en place sibox, boîtier extérieur pour passe général en cas d'intervention des pompiers.

Actuellement, des négociations sont en cours avec la crèche-garderie "Casse-Noisettes" afin de reporter tout ou partie des investissements en augmentation du loyer.

Mise au vote, cette demande de crédit extraordinaire de CHF 81'000.- est approuvée à l'unanimité.

5. Divers

S.2013.05.23 ASSBOU 5.1

M. François Chatton estime qu'il est nécessaire d'installer un automatisme pour l'ouverture du portail qui sera mis en place afin que les personnes qui louent les places de parc derrière le bâtiment des Capucins puissent y accéder facilement.

M. Käser précise qu'une solution est à l'étude actuellement.

5.2

Mme Maria Ulbricht remercie la Commission bourgeoisiale et la Commission de bâtisse pour tout le travail effectué lors de la rénovation de l'Eglise des Capucins.

5.3

M. Jean-Denis Cornu rappelle que Mme Blanc, Bourgeoise de Romont, a fêté dernièrement son entrée dans sa 100ème année. Un bouquet de fleurs lui a été offert conjointement entre la Commune et la Bourgeoisie.

Conclusions

Conclusions

S.2013.05.23 ASSBOU La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt cette Assemblée bourgeoisiale en souhaitant à toutes et tous un bel été et en invitant les personnes présentes à partager le verre de l'amitié, au Café Suisse.

Signature

Signature

S.2013.05.23 ASSBOU Au nom de l'Assemblée bourgeoisiale

Le Syndic :



Roger BRODARD

Le Secrétaire :



Yves BARD

Distribution

Distribution

S.2013.05.23 ASSBOU - Conseil communal
- Chefs de service
- Membres de la Commission bourgeoisiale

Annexes

Annexes

S.2013.05.23 ASSBOU |
Comptes : rapport de l'Organe de révision MCM Conseil Global
II
Ancien Couvent des Capucins - situation financière : présentation

FIDUCIAIRE

M C M

CONSEIL GLOBAL

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée bourgeoisiale de
la Bourgeoisie de Romont

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de la Bourgeoisie de Romont, comprenant le bilan et le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil Communal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi.

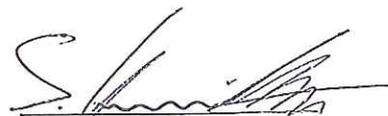
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Granges-Paccot, le 27 mars 2013

MCM Conseil SA



Jacques Ceriani
(expert réviseur agréé)
(réviseur responsable)



Stéphane Guillet

Annexes : Bilan et compte administratif

Décompte final
Réfection de l'église des Capucins, 2010/2013, coût total

	Budget	Facturé	Différence
Crédit total 780'000.-			
1.- Travaux préparatoires	37'170.00	41'704.40	4'534.40
2.- Bâtiment (nef, chœur)	377'800.00	411'269.85	33'469.85
3.- Mobilier, oeuvres d'art	297'000.00	293'735.65	-3'264.35
4.* Bâtiment office	55'550.00	0.00	-55'550.00
5.- Coûts administratifs et financiers	20'000.00	29'947.40	9'947.40
Total	787'520.00	776'657.30	-10'862.70
6.** Système de sonorisation et de projection	34'000.00	34'335.60	335.60
Total	821'520.00	810'992.90	-10'527.10

*La rénovation du bâtiment de l'office est programmée pour 2014

**Hors budget initial, le montant a été approuvé le 10.11.2011 par l'assemblée bourgeoise

Montant des subventions cantonales et fédérales et des dons reçus. **300'297.00**

Décompte

Réfection de l'église des Capucins, 2010/13, travaux préparatoires

1. Budget travaux préparatoires 37'170.-	Budget	Adjudication selon devis	Facture	Différence
Guyot restaurateur, oeuvres d'art recommandations.	1'280.00	0.00	1'280.00	
<i>*Guyot restaurateur, sondage et rapport.</i>	8'845.00	0.00	8'844.70	
<i>*CSC, Rousset expertise murs/façade.</i>	5'970.00	0.00	5'971.80	
<i>*CSC, expertise murs/façades suite.</i>	3'760.00	0.00	3'760.00	
Schneider, analyse boiseries champignons.	615.00	0.00	615.00	
Rossier ébéniste, dépose boiseries.	3'400.00	3'400.00	3'400.00	
NormalOffice Braun, relevé température et humidité.	4'300.00	0.00	3'700.00	
Moret, vitraux rapport.	0.00	0.00	0.00	
Lopes, sondage.	1'000.00	1'000.00	979.00	
Intertecnic Giroud, chauffage rapport et calcul.	3'000.00	3'000.00	5'000.00	
Rohner, architecte, organisation.	5'000.00	5'000.00	5'000.00	
Hors Budget				
Acustica, analyse acoustique.		3'000.00	2'723.35	
SFR, incinération matelas stockés au galetas.		0.00	292.55	
Rodriguez, contrôle installations électriques.		138.00	138.00	
Total	37'170.00		41'704.40	4'534.40

*Payé par le Service des biens culturels	Total	18'576.50
---	--------------	------------------

Décompte

Réfection de l'église des Capucins, 2010/13, bâtiment

	Budget	Adjudication selon devis	Facture	Différence
2. Budget bâtiment 377'800.-				
Pierre de Feu SA, sol, chœur ponçage réparation.	6'600.00	6'599.10	5'989.00	
Lopes, sol, sous bancs, creuse, dallage, isolation.	40'300.00	14'570.80	19'900.00	
Demierre, sol, sous bancs, armature dallage, chape, revêtement.		19'625.40	19'600.00	
Groupe E, électricité, installation neuve y.c. lustrerie.	60'000.00	52'446.50	76'835.30	
Billod, chauffage, convecteurs, sol.	46'000.00	48'242.25	51'400.00	
Dumas, plâtrerie-peinture, murs et plafond.	68'000.00	66'706.65	84'700.00	
Clément, menuiserie, isolation plancher combles, p.v. plancher flottant (7'800.-).	69'800.00	56'935.70	52'730.00	
Kowalski, vitrerie, vitrage façades extérieures.	43'100.00	18'326.20	18'408.00	
Lopes, réserve, maçonnerie, percements.	10'000.00		8'421.35	
Commerce de Fers, cylindres, + Pittet, réfection serrure entrée principale.	2'000.00		2'548.75	
Sav-o-Net, nettoyage, fin de chantier + blanchisserie, nettoyage coussins bancs.	2'000.00		2'386.00	
Rohner, architecte, honoraires.	30'000.00	30'000.00	54'305.00	
Hors Budget				
*BSR, évacuation bennes, gravats fouilles archéologiques.			3'223.15	
Groupe E, Wi-fi, local de rangement, prises extérieures, éclairage scène.			4'333.30	
Clément, menuiserie, local de rangement.			2'500.00	
Dumas, peinture, local de rangement.			990.00	
Pierre de Feu SA, fourniture et pose d'un hydrofuge chœur et sous les bancs.			3'000.00	
Total	377'800.00		411'269.85	33'469.85

Décompte

Réfection de l'église des Capucins, 2010/13, mobilier, oeuvres d'art

	Budget	Adjudication selon devis	Facture	Différence
3. Budget mobilier, œuvres d'art 297'000.-				
Guyot, restaurateur, autels, tableaux, sculptures, etc.	154'600.00	146'920.00	141'060.00	
Rossier, ébénisterie d'art, autels, tableaux, boiseries, etc.	83'900.00	80'191.00	80'500.00	
Moret, vitraux, restauration douce.	18'950.00	18'570.00	19'000.00	
Epi, ébénisterie bancs, rail encastré dans le sol, Moret, entreposage des bancs.	14'150.00	9'208.00	11'737.00	
Translucide, protection autels.	4'800.00	4'800.00	5'055.00	
Clément, confessionnaux.	13'600.00	13'193.60	13'600.00	
Kayhan, échafaudage mobile.	2'000.00		864.00	
Rohner, architecte, honoraires.	5'000.00	5'000.00	5'000.00	
Hors Budget				
Ménétrey Ascenseur, cisaille, ébavure, redressage profils tôle sous bancs.			120.00	
Steinhauer, meuble réception / ventilation.		9'000.00	9'000.00	
Dodeco, tissus autels et rideaux.			1'150.00	
Hubert Etter, aspiration poussière canal central du chauffage.			1'744.00	
Thea,Dec SA, rideau couvert entrée + Kaiser Kraft, cendriers, vestiaire et vitrine.			4'905.65	
Total	297'000.00		293'735.65	-3'264.35

Décompte final

Réfection de l'église des Capucins, 2010/13, bâtiment office

	Budget	Adjudication selon devis	Facture	Différence
4. Crédit bâtiment office 55'550.-				
Rénovation, murs, plafonds peinture.	25'000.00	0.00	0.00	0.00
Revêtement sol, 42 m2 "morgue".	6'300.00	0.00	0.00	0.00
Sanitaire, WC, bloc évier avec boiler.	15'250.00	0.00	0.00	0.00
Menuiserie, construction local WC.	4'000.00	0.00	0.00	0.00
Honoraires architecte.	5'000.00	0.00	0.00	0.00
Total	55'550.00	0.00	0.00	-55'550.00

Réfection de l'église des Capucins, 2010/13, coûts administratifs / financiers

	Budget	Adjudication selon devis	Facture	Différence
5. Crédit coûts administratifs et financiers 20'000.-				
Deben, création et réalisation brochure présentation projet / affiches.	5'000.00	4'669.10	6'549.80	
Ayer Demierre, dépliant promotion.	2'000.00	1'678.55	1'678.55	
Intérêts intercalaire.	4'000.00		0.00	
Jetons commission bâtisse.	3'000.00		7'260.00	
Frais de copies documents et envois poste.	2'000.00		2'261.65	
Frais inauguration et divers apéritifs.	4'000.00		10'557.00	
Souper commission bâtisse et commission bourgeoisiale.			1'640.40	
Total arrondi	20'000.00		29'947.40	9'947.40

Décompte final

Réfection de l'église des Capucins, 2010/13

6. Crédit système de sonorisation et de projection 34'000.-/ Hors budget initial	Budget	Adjudication selon devis	Facture	Différence
Laure TV, écran et fixation, sonorisation et éclairage.			21'160.00	
Bruhart Philippe, installation de levage et moteur-treuil.			5'930.00	
Le Pirate, rideaux + box rangement.			2'855.60	
Steinhauer, meuble sono.			4'390.00	
Total arrondi	34'000.00		34'335.60	335.60